

INCURSION DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL

L'Onu persiste dans l'inconséquence



Lire en page 4

Le Palu meurt de ses propres contradictions

LIRE EN PAGE 5

ELECTIONS

La liste des partis et regroupements politiques déposée à la CENI

LIRE EN PAGE 6

KINSHASA

Le patron de la boulangerie Pain Victoire attendu devant les juges !

LIRE EN PAGE 5

EDITORIAL

Une année de plus pour la Monusco, pourquoi faire ?

La Monusco vient d'obtenir une énième prolongation de sa mission en République démocratique du Congo, la poussant à atteindre 20 ans de pré-

(Suite en page 2)

EDITORIAL

Une année de plus pour la Monusco, pourquoi faire ?

(Suite de la page 1)

sence dans ce pays. C'est une durée record de présence que la mission la plus couteuse des Nations unies ait franchie dans un pays membre des Nations unies. Avec ses plus de 18.000 hommes en armes (soldats et policiers), la Monusco n'a réussi à vaincre aucun groupe armé, national ou étranger. Au contraire, les groupes armés se sont même multipliés défiant cette force onusienne qui n'intervient qu'après coup pour présenter des excuses.

Au lieu d'être une force d'imposition de la paix, elle est devenue en RDC une force de comptabilité macabre. Avec ses services des droits de l'homme et autres, elle trouve du plaisir à faire le monitoring des morts à la suite des guerres, des actes terroristes des groupes armés et des marches politiques. Très rarement, ces forces onusiennes accompagnent les forces armées de la Rdc dans la lutte contre les groupes armés dont certains sont, selon certaines indiscretions, encouragés par des éléments onusiens pour justifier leur présence au pays. Plusieurs fois, des populations ont organisé des mouvements de protestation contre la présence onusienne jugée inutile.

Avec la mission de plus que le conseil de sécurité vient de lui confier, celle de s'impliquer dans le processus électoral jusqu'à la passation de pouvoir prévue par le calendrier électoral, il y a lieu de se demander si cela est possible dès lors que la Monusco ne sait pas accorder l'appui nécessaire à la neutralisation des groupes armés. Comme pour bien d'autres missions lui confiées, il y a lieu de douter sur la réussite de l'implication dans le processus électoral et la protection des civils, celle-ci étant liée à la situation sécuritaire du pays où la Monusco refuse souvent de s'impliquer.

Une année de plus risque de ressembler aux 19 ans déjà passés en touriste en Rdc pour le personnel Monusco.

Elections et transparence en Rdc : l'Onu en plein tâtonnement



Il nous revient, par notre consoeur RFI, que le projet de texte devant prolonger le mandat de la Monusco pour une année supplémentaire, confié à la mission onusienne au Congo la charge de veiller sur le processus électoral.

Que la Monusco fasse « tout son possible » pour que les élections se tiennent dans des conditions de transparence, de crédibilité, d'inclusivité, et de sécurité, telle est la substance du texte en gestation. Entendu aussi que le Conseil de sécurité martèle la date butoir du 23 décembre 2018.

Drôle de pirouette pour une communauté internationale qui n'arrive toujours pas à répondre à la question de fond concernant l'efficacité de la Monusco en Rdc. Alors qu'il saute aux yeux que la plus grosse mission de l'Onu au monde est un retentissant échec, il n'y a qu'au conseil de sécurité où l'on continue à défier les évidences.

Comme si des acteurs étaient en manque permanent de la Rdc et de son peuple, l'on invente à chaque tournant une raison devant justifier le maintien de la mission onusienne au pays de Lumumba.

Aujourd'hui, les élections deviennent le prétexte bien trouvé pour cautionner le renouvellement de la Monusco en Rdc. Mais il apparaît tout de suite que la communauté internationale se trouve dans l'embarras. Le miroir de la réalité et de la vérité lui renvoyant sans doute l'image de sa duplicité, elle trouve de la peine à formuler les choses. Balbutiant carrément au lieu de s'exprimer.

Ainsi en est-il de la nébuleuse recommandation contenue dans le projet de texte du conseil de sécurité. Demander à la Monusco de faire tout son possible pour garantir la transparence des scrutins, rime honnêtement à quoi ? Serait-ce un appel voilé à l'intrusion comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire ou un simple aveu d'impuissance ?

Quand on ne sait vraiment plus ce que l'on fait, on sombre dans la confusion des concepts, des genres et des choses...

MAGG MIKOMBE

(In La Nouvelle République n° 066)

Conseil de sécurité : Le mandat de la Monusco prorogé pour une année

Une énième année de plus vient d’être accordée à la Mission des Nations unies au Congo, la Monusco, par le Conseil de sécurité des Nations unies à l’issue de sa dernière session de mars 2018 ; une décision prise le mardi 27 mars 2018. a prorogé d’une décidé de maintenir un effectif maximum autorisé de 16.215 militaires, 660 observateurs militaires et officiers d’état-major, 391 policiers et 1.050 membres d’unités de police constituées. Il décide aussi que les priorités stratégiques de la Monusco sont de contribuer à assurer la protection des civils, et d’appuyer la mise en œuvre de l’Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral.

« Il n’y a pas eu de suspens, le mandat de la Monusco a été prorogé hier mardi par le Conseil de sécurité jusqu’au 31 mars 2019 en République démocratique du Congo et, à titre exceptionnel et sans créer de précédent ni remettre en cause les principes convenus régissant les opérations de maintien de la paix, de sa Brigade d’intervention. De même, le Conseil de sécurité décide de maintenir un effectif maximum autorisé de 16.215 militaires, 660 observateurs militaires et officiers d’état-major, 391 policiers et 1.050 membres d’unités de police constituées. Il décide aussi que les



priorités stratégiques de la Monusco sont de contribuer à assurer la protection des civils, et d’appuyer la mise en œuvre de l’Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral.

Au sujet du processus politique et électoral, le Conseil de sécurité demande de nouveau à toutes les parties congolaises d’œuvrer pour préserver les avancées encore fragiles réalisées sur la voie de la paix et de la stabilité en Rdc, souligne les responsabilités qui incombent à tous les acteurs politiques congolais, notamment celles de surmonter leurs divergences pour parvenir à un consensus de promouvoir les intérêts et le bien-être de la population avant toute autre considération,...

Le Conseil de sécurité demande à toutes les parties prenantes en Rdc, notamment au président de la République Joseph Kabila, à la Majorité présidentielle et à l’opposition de mettre en œuvre sans délai l’Accord, -en toute bonne foi et dans son intégralité, d’appliquer pleinement les mesures de décriminalisation, notamment de libérer tous les prisonniers politiques, de mettre fin aux poursuites judiciaires injustifiées mentionnées dans l’Accord et au dédoublement des partis politiques ; d’instaurer une procédure crédible d’inscription des candidats, et d’autoriser tous les principaux partis politiques à nommer leurs propres représentants dans les organismes chargés de la supervision du processus électoral, en vue de procéder sans tarder à préparation des élections prévues le 23 décembre 2018.

La même résolution souligne qu’il faut tout faire pour que les élections du 23 décembre 2018 soient, comme transparentes, crédibles, inclusives et sûres, y compris veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement à toutes les étapes.

Demande au Gouvernement de la République et à ses partenaires nationaux, notamment la CENI, de veiller à la sécurité, à la transparence et à la crédibilité du processus électoral, étant donné qu’il leur incombe au premier chef de créer des conditions propices à la tenue des prochaines élections, en application de l’Accord du 31 décembre 2016, et conformément à la constitution.

Demande au Parlement, pendant la session ordinaire ouverte le 15 mars 2018, à ce qu’un audit indépendant du fichier électoral soit réalisé d’ici mai 2018, et à ce que les inscriptions des candidats soient terminées d’ici août 2018, de façon que les élections se tiennent le 23 décembre 2018 et que le transfert du pouvoir ait lieu le 12 janvier 2018.

Il demande aussi au Parlement, pendant la session ordinaire ouverte le 15 mars 2018, de modifier la loi relative à la répartition des sièges selon qu’il conviendrait pour que le calendrier électoral soit respecté et demande à tous les acteurs politiques de prendre des mesures pour favoriser la participation des femmes aux élections et en particulier pour augmenter le nombre de candidatures de femmes.

JMNK/L’Avenir

LA REPUBLIQUE

Editeur : AFRO 2C
Rédaction et Administration
Complexe PROCOKI,
Kinshasa /Ngalima
Directeur de Publication
Tshibambe Chrysostome, Tél. 0818106076
Comité éditorial
Tshibambe Chrysostome
Mayonde Kolongo, Magg Mikombe,
Michel Digeluka, Lévi Mamvilako,
Murielle Ipanga
Rédacteur en Chef
Mayonde Kolongo
0810505338
Administration
Jenny Mputu
Mise en pages et PAO
Célestin Boko Ngunz
Site web
www.lanouvelrepublique.cd
Fondé en mai 1999
Par Barnabé Kikaya Bin Karubi

INCURSION DANS LE PROCESSUS ÉLECTORAL

L'Onu persiste dans l'inconséquence

Une énième année de plus vient d'être accordée à la Mission des Nations unies au Congo, la Monusco, par le Conseil de sécurité des Nations unies à l'issue de sa dernière session de mars 2018 ; une décision prise le mardi 27 mars 2018. Le Conseil de sécurité maintient aussi un effectif maximum autorisé de 16.215 militaires, 660 observateurs militaires et officiers d'état-major, 391 policiers et 1.050 membres d'unités de police constituées. Il décide aussi que les priorités stratégiques de la Monusco sont de contribuer à assurer la protection des civils, et d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral.

Cette prolongation a pris prétexte du processus électoral qu'il faudrait accompagner jusqu'à la passation de pouvoir, le 12 janvier 2019.

La nouvelle résolution des Nations unies s'articule précisément de la manière suivante: *"Demande à toutes les parties prenantes en RDC notamment au Président Kabila, à la majorité présidentielle et à l'opposition de mettre en œuvre sans délai l'accord, en toute bonne foi et dans son intégralité, d'appliquer pleinement les mesures de désescalade, libérer tous les prisonniers politiques, de mettre fin aux poursuites judiciaires injustifiées mentionnées dans l'accord et au dédoublement des partis politiques ; d'instaurer une procédure crédible d'inscription des candidats, et d'autoriser tous les principaux partis politiques à nommer leurs propres représentants dans les organismes chargés de la supervision du processus électoral, en vue de procéder sans tarder à préparation des élections prévues le 23 décembre 2018"*.

Exerçons-nous un peu à suivre l'Onu et sa logique. Celle-ci veut que la question des élections soit une priorité pour sa mission en Rdc. On comprend que le souci est de garantir la stabilité du Congo par des élections crédibles,



libres et transparentes.

Malheureusement, Antonio Guterres et le Conseil de sécurité ont oublié un fait capital. Comment garantir un processus électoral crédible, lorsque des foyers d'instabilité persistent et ont tendance à se multiplier au pays ?

Si l'Onu tenait aux élections en Rdc, elle aurait pris le soin préalable de nettoyer le pays des forces négatives. Tel n'a pas été le cas. De là, à sauter sur une autre piste, sans que la première n'ait produit ses preuves, ne rime sincèrement qu'à brouiller les cartes.

Une après une autre

Ramenée à la dimension scolaire, la situation de la Monusco est textuellement celle d'un élève qui a lamentablement échoué dans les cours d'option, mais se voit invité à monter de classe avec ses lacunes.

Il fallait que le Conseil de sécurité nous donne le bilan de la mission de stabilisation de la Monusco avant de se lancer dans une précipitation suspecte vers le volet élections.

C'est pourtant comme les mailles d'un filet. Il ne peut y avoir de bonnes élections sans stabilité garantie. Or, tant que ça patine de ce point de vue ainsi

que nous le rappellent cruellement les atrocités des forces négatives à Beni et ailleurs, il fallait avoir le courage de démissionner au lieu de s'arranger à occulter son échec sous le couvert d'une nouvelle mission plus voyante et plus bling-bling par rapport au contexte.

A moins que l'Onu n'ait l'intention d'offrir comme cadeau de prise de pouvoir au prochain locataire du Palais de la nation, un Beni, un Butembo, un Ituri et tout le reste en feu et en sang. Pour un cadeau de passation de pouvoir, ce serait un coup de maître si l'objectif est de se maintenir indéfiniment au pays et de faire chanter les prochaines autorités congolaises.

Pourtant des missions onusiennes qui ont été mises en place bien après celle de la RDC, ont déjà fermé leurs valises, tels les cas des missions onusiennes en Haïti et en Côte d'Ivoire. L'opinion s'interroge pour celle de la Rdc présente depuis 1999, sans n'avoir rempli aucune de ses missions, mais prenant plaisir à obtenir le renouvellement annuel des mandats. D'où la question réelle de savoir ce qui se cache derrière cette longue et inutilement couteuse mission onusienne ?

M. MIKOMBE

Le Palu meurt de ses propres contradictions



Avant même d'en découvrir avec la Majorité présidentielle qu'il attend fiévreusement au détour de sa candidature déclarée à la présidence de la République, le Palu se perd dans une guerre interne, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle va épuiser toute l'énergie des gizengistes alors qu'il leur fallait se ménager dans la perspective d'un corps à corps avec les kabilistes.

Fatigué de jouer à cache-cache, Adolphe Muzito a craqué et se lançant dans une embardée aux lourdes conséquences, a littéralement plaqué son patriarche de leader et mentor.

Le "neveu" ne croit pas un seul instant à la foudra de son oncle. Ce dernier a sorti le grand jeu et mis la Majorité et son Autorité morale en demeure, Muzito n'en croit pas un traitre mot.

Il doute de la détermination du patriarche à mener la fronde jusqu'au bout. En conséquence, il lâche dans le tas : « *Me référant à vos déclarations faites plus d'une fois selon lesquelles le parti présentera ses candidats à tous les niveaux aux prochai-*

nes élections, je m'engage dès à présent à soutenir et à battre campagne pour le candidat à la présidentielle et pour les candidats aux législatives nationales et provinciales que le parti choisira de manière démocratique pour son intérêt et celui de la nation. Mais dans le cas contraire, précisément pour la candidature du parti à la présidentielle, je serai dans l'obligation de prendre mes responsabilités.

L'ex secrétaire permanent adjoint doute de son chef, parce que ce dernier n'a pas joué franc-jeu. Comment croire au sérieux du parti lorsque le patriarche ose lancer sa candidature ?

Muzito reste convaincu que si ce dernier jouait cartes sur table, il se serait limité à annoncer le Palu à la course pour la magistrature suprême, sans enfermer le parti dans le cul-de-sac de sa propre candidature. C'est dire que le prédécesseur de Matata refuse de croire à toute candidature autre que la sienne.

Ça ne pouvait que se terminer sur une note aussi confuse et pitoyable pour une formation politique qui semble n'avoir jamais su que faire réellement par rapport au contexte et aux enjeux.

La noyade n'est donc pas pour très longtemps. Il ne pouvait en être autrement pour un opérateur politique qui n'a pas ses deux pieds sur terre. Lui qui a pris un malin plaisir à vouloir faire fonctionner son allié sur la base de la fiction.

C'est notamment le cas de stigmatiser l'inexistence absolue d'une clause conclue en 2006, qui aurait disposé du soutien d'une magistrature suprême tournante au sein de la Gauche nationaliste.

C'est l'un des pires mensonges politiques conçus au pays. Faut-il s'en étonner de la part d'un parti qui nous avait juré détenir le testament du Congo ainsi que le secret d'une réserve d'or ?

Le Palu ne saurait en tout cas tenir sur la scène politique à son rythme actuel. A moins de résoudre très rapidement ses contradictions internes. Notamment lever toute équivoque sur la capacité réelle de celui-ci de briguer et gagner la magistrature suprême au nom de la Gauche nationaliste. Ce débat, Gizenga et ses troupes doivent le tenir en toute honnêteté intellectuelle.

MAGG MIKOMBE

ELECTIONS DÉCEMBRE 2018 :

Enfin, la liste de plus de 600 partis et regroupements politiques déposée à la CENI par Mova



Le processus électoral pour la tenue des élections au 23 décembre 2018 se poursuit, et le Vice-Premier ministre, Ministre de l'Intérieur et sécurité, Henri Mova Sakanyi, qui a déposé, lundi 26 mars 2018, la liste actualisée des partis et regroupements politiques au siège de la Commission électorale nationale indépendante, a déclaré que "plus rien ne peut empêcher la tenue des élections en décembre".

Henri Mova Sakanyi, vice-Premier ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité, a officiellement déposé lundi 26 mars à la CENI, la liste actualisée des partis et regroupements politiques légalement reconnus en RD Congo. La cérémonie a eu lieu au Bureau de Corneille Nangaa, Président de la Centrale électorale. Témoins de l'événement : le vice-ministre de l'Intérieur et sécurité, Basile Olongo, le Secrétaire général chargé des partis politiques ainsi que des membres de l'Assemblée Plénière de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

La liste remise hier au numéro 1 de la Centrale électorale, reprend sans équivoque, les noms de plus de 600 Partis et Regroupements politiques devant participer aux élections notoirement fixées au 23 décembre prochain. Profitant de sa présence dans les installations de la CENI, Henri Mova Sakanyi et toute sa délégation ont eu droit à une visite guidée de la salle abbé Apollinaire Malumalu. Ce local a la particularité de servir de cadre

au contrôle de 200 machines à voter, récemment réceptionnées par la Centrale électorale. Par la suite, l'hôte de la CENI s'est rendu dans la salle du Centre National de Traitement (CNT), où s'effectuent les opérations de traitement qualitatif du Fichier électoral.

UNE ETAPE DECISIVE FRANCHIE

Au-delà de son côté conformiste, le geste du Gouvernement central, via son VPM en charge de l'Intérieur et sécurité, procède du respect de l'échéancier de la CENI, rendu public depuis le 5 novembre dernier. Le dépôt hier à la CENI, des listes (exhaustives ?) des partis et regroupements politiques légalement reconnus en RD Congo, est intervenu en l'espace de cinq jours seulement, après que le CNSA a publié son Rapport sur le dédoublement des partis politiques. D'ores et déjà, des observateurs classent cet acte sur la liste des signaux forts que le Gouvernement congolais envoie à ceux qui doutent de la tenue effective des scrutins dans les délais prévus.

A la CENI, chaque acte posé dans le sens de faire avancer le processus électoral compte. Etant donné que le processus en lui-même, jusqu'à la tenue effective des élections est un système, l'apport de chaque partenaire est important. Car, le dysfonctionnement à quelque niveau du processus pourrait entrainer celui de tout l'ensemble. Moralité, chaque partenaire devradésormais veillerà l'accomplissement de ce qui lui revient. Au Gouvernement, les

moyens et la sécurisation du processus, au Parlement, l'arsenal juridique requis. Sur ce point précis, il s'avère que les deux chambres du pouvoir législatif semblent être au pas. Après l'adoption de la loi électorale en décembre dernier, la Ceni attend du Parlement, la loi sur la répartition des sièges. Au siège de la centrale électorale (bâtiment ex-Banque du peuple), cette loi est attendue au plus tard mai prochain, s'il faut se fier au calendrier électoral global publié depuis bientôt cinq mois.

Une fois que les finances, la logistique et la loi attendues sont réunies, c'est alors que la Commission électorale nationale indépendante sera en mesure d'amener les Congolais aux urnes. Contrairement aux différents partenaires qui ont l'obligation des moyens, la Ceni, elle, a celle des résultats. Et pour le coup, l'aboutissement du processus est l'organisation effective du scrutin.

A neuf mois du scrutin, le bilan est plutôt encourageant. Le processus avance à grand pas. Hier à la Ceni, Henri Mova n'a pas caché son optimisme. « Les élections auront bel et bien lieu à la date fixée. Plus rien ne peut en obstruer l'occurrence », dit-il dans un style raffiné. Alors, aux différents partis et regroupements politiques d'affûter leurs armes pour cet ultime combat pour la conquête démocratique du pouvoir. Le temps semble ne plus prêter ni aux prétextes ni aux manœuvres politiciennes de quelque nature que ce soit, susceptible de différer (pour une troisième fois ?), la tenue des élections de décembre prochain.

Nationalité italienne de Katumbi : à qui la faute ?

Il y a trop de fumée autour de l'affaire Katumbi avec sa nationalité italienne. Tout le monde y va de son commentaire, préférant pour presque l'ensemble des intervenants, d'incriminer le pouvoir qui en ferait trop contre l'ex-Gouverneur du Katanga.

Dans l'hystérie collective, les défenseurs du patron de la plateforme Ensemble pour le changement évitent tous et assez curieusement le fond du problème au profit des considérations sentimentales et irrationnelles.

Au lieu de nous dire, mieux de nous prouver que leur champion n'a pas détenu la nationalité italienne, ses supporters préfèrent plutôt recourir au chantage. Manière de nous dire que si vous touchez à Katumbi, nous allons ouvrir la boîte de Pandore.

L'argument constitue en soi un aveu de culpabilité. Sans vraiment s'en rendre compte, les katumbistes reconnaissent le forfait de leur champion, mais s'évertuent tout de suite à le diluer dans la sauce de la culpabilité collective. Puisque Moïse n'est pas le seul à se retrouver dans ce cas, il convient de laisser tomber le dossier.

Franchement, une République ne saurait fonctionner sur une base aussi irrationnelle et sentimentale. Cela revient à renoncer d'arrêter un détourné des deniers publics pris en flagrance sous le seul prétexte que tout le monde puise dans la caisse de l'Etat.

Quelle perversion et quel triste fondement moral ? C'est sur des bases aussi fragiles que les katumbistes comptent refonder la nation ?

Partout au monde, la justice fonctionne comme un staff arbitral sur le terrain. Seul le principe de flagrance constatée prévaut sur toute autre considération. De sorte que lorsque l'arbitre sanctionne un joueur, il est ridicule de lui opposer le principe selon lequel tel autre adversaire a commis la même faute, mais n'a pas été sanctionné.

Lors de la finale du Mondial 2006, le joueur italien Matarazzi avait horriblement offensé Zidane, alors joueur offensif de l'équipe nationale de France. Pour laver son honneur ainsi que celui des siens souillés, la star des bleus se rendit justice et infligea un coup de bélier à l'italien. Pris sur



le fait, il fut immédiatement sanctionné, alors que Matarazzi s'en sortit indemne. Sa provocation avait échappé à tout regard.

Allons-y

Si la justice dit se saisir du cas de Katumbi, libre à tout celui qui détient des éléments crédibles de dénonciation d'autres cas analogues, de tous les cas, voulons-nous dire, de les porter sur la place publique et à qui de droit. En attendant cet exercice républicain, il serait malsain d'étouffer la justice pour la seule raison qu'elle pourrait balayer tout le monde. Mais c'est justement ce que nous recherchons pour le bien de ce pays.

Toujours dans le cadre de l'hystérie collective, il est étonnant de tomber sur des réactions aussi légères que celle de Pierre Lumbi, lequel, sur la question de la nationalité de son nouveau mentor, s'est autorisé cette incartade : « Vous êtes le Président de la République, vous travaillez avec un gouverneur, dix ans, sans vous en rendre compte qu'il a une double nationalité. Ce gouverneur a été élu à deux reprises, comme député national, comme député provincial... toujours sur une base d'une double nationalité... »

L'ancien conseiller spécial de Kabila serait-il tombé sur sa tête? Comment un homme qui a été au sommet de l'Etat peut à ce point raisonner de cette manière là?

Qui peut nous dire où se trouvait la redoutable et rigoureuse administration fiscale américaine lorsque l'escroc Madoff siphonnait les milliards mis à sa disposition? Où se trouvaient de même tout l'impressionnant appareil sécuritaire américain lorsque des kamikazes lançaient des attaques contre le World Trade Center, le Pentagone...ou lorsque les services secrets russes se sont permis de manipuler l'élection présidentielle américaine.

Aucun Etat au monde n'est magicien. D'une certaine façon, l'on travaille sur la base d'un certain degré de confiance s'agissant de la gestion de la chose publique. C'est sur cette base que le Gouvernement congolais a travaillé avec Moïse Katumbi.

C'est sur la base de ce principe de confiance que la France a fait confiance en la campagne de Sarkozy en 2012. Les dénonciations sont venues longtemps après. Aujourd'hui qu'elles produisent leurs effets, faut-il parler d'acharnement contre l'ex locataire de l'Elysée?

Dans ce Congo de toutes les contradictions et de toutes les lubbies, il faut se garder de tout dramatiser pour le simple plaisir de l'exercice. Autrement, nous sommes en train de préparer la liquidation de la nation.

MAGG MIKOMBE

Cinq grandes dames de la RDC (suite)

Par Murielle Ipanga

Dans cette série, nous présentons chaque semaine cinq femmes «illustres» de la RDC. Elles viennent de tous les horizons et ont contribué, chacune à sa manière, à la défense de la cause ou de l'image de la femme.



Marie Olive Lembe : championne de la famille !

Née le 29 juillet 1976 à Kailo dans la province du Maniema. Son père, l'ingénieur Sita Lembe est originaire de la province du Kongo central, de tribu Yombe. Sa mère Léonie Kasembe Okomba, originaire du Maniema, est de tribu Kusu.

Etudes primaires à l'école Mushindi de 1982 à 1987 et études secondaires à l'institut Maendeleo de Goma de 1987 à 1992.

Ayant terminé ses études à Goma, elle se lance dans le commerce de produits agricoles du Kivu. Elle rencontre Joseph Kabila quand celui-ci est commandant des forces terrestres. Elle lui donnera deux enfants : Sifa Kabila(2001) et Laurent-Désiré Kabila (2008).

Véritable mère de la nation, on lui doit la construction des orphelinats, cités pour veuves et écoles. Parmi ses innombrables œuvres sociales, on citera l'Institut technique industriel de Kalima au Maniema, l'Institut de Kailo au Maniema, le Complexe scolaire à Maduda (Bas-Congo), des terrains aux veuves de policiers et militaires au Katanga, une cité pour les veuves de Kinshasa, des campagnes de soins aux malades atteints du bec des lièvres à Kinshasa et Lubumbashi.

Soucieuse de la protection de la femme et de l'enfant, elle procédera à la régularisation de plus de 3.000 mariages des militaires, policiers et même du personnel de la RTNC sous le slogan « Des foyers stables pour un Congo émergent ». Elle a toujours défendu « la parité au travail, le respect au mari dans le foyer ».

L'on se souvient dans le Congo profond de sa distribution des kits scolaires aux enfants du primaire.

Femme simple, on lui reconnaît l'encadrement des femmes cultivatrices et commerçantes avec lesquelles elle a toujours communiqué. L'image touchante d'une épouse de président de la République aux champs avec un bassin sur la tête contenant les produits de son champ a fait le tour du monde.



Jeannine Mabunda Lioko : le dynamisme politique de la femme

Jeanine Mabunda Lioko est une femme politique de la RDC. Licenciée en droit de l'Université catholique de Louvain et détentrice d'une licence spéciale en Sciences commerciales à l'ICHEC de Bruxelles, Jeannine Mabunda L. Mudiayi commence sa carrière professionnelle en 1988 à la Citibank Congo comme account officer, chargée des relations avec les grands comptes et analyste crédit.

De 1993 à 1995, elle supervise la direction commerciale de African System (ASYST). De 1997 à 2000, elle est conseillère au cabinet du gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC). En 2002, elle est nommée administratrice-déléguée générale (ADG) du Fonds de promotion de l'industrie (FPI). Au cours de son mandat de cinq ans, le FPI se dote d'un nouveau siège social sur fonds propres et poursuit une politique salariale de paiement régulier des salaires. Elle obtient aussi l'augmentation des interventions du FPI en faveur des entreprises, l'amélioration du taux de recouvrement des prêts, la réduction du déficit...

Du 5 février 2007 au 6 avril 2012, elle a fait partie des gouvernements Gizenga et Muzitu au poste de ministre du Portefeuille de l'État, en charge notamment de la réforme des entreprises publiques.

Puis le 9 juillet 2012, le président Joseph Kabila la nomme Représentante Personnelle du Chef de l'État en charge de la lutte contre les violences sexuelles et le recrutement des enfants avec rang de conseillère spéciale, loin des sujets dans lesquels elle a exercé jusque-là ses activités, et dans un domaine où la République démocratique du Congo avait encore mauvaise réputation. En 2015, elle est répertoriée par le magazine Jeune Afrique parmi les 50 femmes les plus influentes d'Afrique.

Depuis sa nomination, la République Démocratique du Congo a vu son taux de viols baisser de 50 % et son pays a reçu le prix du « Better World Award » à Monaco en mai 2016, en guise de reconnaissance pour la mobilisation collective contre le viol en RDC.

Cinq grandes dames de la RDC (suite)

Ève Bazaïba Masudi : symbole de la ligne dure de l'opposition

Née le 12 août 1965 à Kisangani, Ève Bazaïba Masudi est fille de soldat et originaire de l'ex-province Orientale. Elle est diplômée d'Etat de la section littéraire, option : Latin et philosophie au Lycée Bosangani de Kinshasa, graduée en Sciences Politiques et administratives de l'Université Cardinal Malula (UCM) et licenciée en droit public international de l'Université Protestante du Congo (UPC).

Elle s'engage en politique dès l'année 1988 comme militante de l'UDPS, subissant, à ce titre, plusieurs arrestations sous le régime de Mobutu Sese Seko.

En 2002, elle participe, dans les rangs de la société civile, aux pourparlers de Sun City à l'issue desquels des institutions de la transition seront mises en place. C'est au cours de ce dialogue intercongolais qu'elle va se distinguer, mais refusera, comme son parti Udps, de prendre part dans les institutions de la transition.

De 2004 à 2007, elle est nommée secrétaire générale pour l'Afrique au Comité international pour l'observation et l'application de la Charte africaine sur les droits des hommes et des peuples.

Refusant de suivre le boycott électoral de son parti, elle s'allie comme candidate indépendante aux législatives de 2006 sans réussir, avant de décider de rejoindre le parti de Jean-Pierre Bemba avec qui il va s'aligner comme colistière aux sénatoriales de février 2007 pour la Ville de Kinshasa et va se faire élire par l'Assemblée provinciale à majorité MLC. Elle devient ainsi sénatrice MLC avant de se faire élire Députée nationale en 2011 dans sa province d'origine, territoire de Basoko. A l'Assemblée nationale, elle dirige l'une des commissions permanentes de cette institution, la commission Socioculturelle.

Elle est également présidente de la Ligue des Femmes Congolaises pour les Élections (LIFCE). Progressiste, elle milite pour plus de femmes dans le gouvernement congolais, et pour un équilibre des droits entre les hommes et les femmes dans la société congolaise.

Elle sera nommée le 14 décembre 2015 par Jean-Pierre Bemba secrétaire générale du MLC, en remplacement de Thomas Luhaka exclu. Elle symbolise la ligne dure de l'opposition politique avec une touche d'élégance qui la rend fréquentable par toutes les familles politiques.

Wivine N'Landu Kavidi : poétesse, femme politique et de développement

Née le 14 avril 1951 à Kinshasa est nièce d'Edmond Nzeza Nlandu, fondateur de l'Alliance des Bakongo (ABAKO) et épouse de l'ancien premier ministre de Mobutu, Nguz a Karl-I-Bond. Licenciée en philosophie et lettres de l'Université de Lubumbashi,



elle est poétesse et femme politique.

Elle a occupé plusieurs postes importants dans l'administration du pays, notamment, directrice des recherches au Centre national de recherche scientifique (CNRS), conseillère principale pour les Affaires sociales et culturelles.

En août 1980, elle est nommée secrétaire exécutif du Mpr, parti-Etat en charge de la Condition féminine. En 1996, elle devient ministre de la Coopération internationale, et aussi ministre de l'agriculture. Elle s'exile en Afrique du Sud, ensuite au Congo-Brazza en 1997 mais revient au pays à l'occasion des élections de 2006 où elle sera candidate malheureuse pour le poste de président de la République.

Actuellement, elle est très active dans son Kongo central d'origine dans le domaine de l'agriculture, développement rural et encadrement des paysannes.

En tant qu'auteure, elle est connue pour sa collection *Leurres et lueurs*. Elle a dirigé aussi un journal magazine politique de 1990 à 1994.



Jaynet Désirée Kabila Kyungu, discrète, mais très entrepreneur

Née le 4 juin 1971 à Hewa Bora dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu), Jaynet Désirée Kabila Kyungu, jumelle du président de la République, Joseph Kabila Kabange, est une femme politique de la République démocratique du Congo.

Députée nationale élue de la circonscription de Kalemie à la suite des élections législatives de novembre 2011, elle s'est manifestée à l'Assemblée nationale où elle est aussi présidente du comité des sages, beaucoup plus dans la réclamation de l'organisation du recensement général de la population. Elle est aussi présidente de la Fondation Mzee Laurent-Désiré Kabila. Femme discrète, elle est réputée pour sa capacité dans les négociations politiques. Au niveau africain, elle préside depuis 2010 le Conseil d'administration du Centre régional de Recherche et de Documentation sur les Femmes, le Genre et la Construction de la Paix dans la Région des Grands Lacs.



ELECTIONS EN RDC

Le gouvernement octroi à la CENI une somme de 22.650.000 \$!

Dans le cadre du financement des élections et du plan du décaissement des ressources, le gouvernement a remis une somme de 22.650.000\$ à la CENI pour le processus électoral, ce mercredi 28 mars à Kinshasa. L'argent provient des ressources propres de la RDC.

C'est le mercredi 28 mars que le président de la CENI Corneille Naanga a été reçu par le ministre de finances Henry Yav Mulang, pour recevoir une enveloppe de vingt deux millions six cents cinquante mille dollars américains, dans le cadre du financement des élections qui se pointent à l'horizon. Selon le patron de finances nationales, "c'est sur instruction du gouvernement qu'il a reçu le président de la Ceni, pour faire une mise au point sur la situation du décaissement sur les ressources, à fin de poursuivre le financement sur le

processus électoral". Aujourd'hui, nous avons passé en revue cette étape, a t-il ajouté. Yav Mulang a poursuivi que, « cette opération est une instruction du chef de l'Etat qui aurait demandé à ce que les élections soient financées localement, nous tenons à signaler que ce financement ne se limite pas, il sera continu. Cette somme pour qu'elle prenne en charge les différentes opérations telles qu'elles ont été prévues sur le plan de décaissement ». Rappelons que c'est une manière de rétorquer à une des propositions des partenaires extérieurs qui proposaient au pays de Kabila la contribution à ces élections, message qui été mal reçu de la part du gouvernement congolais.

M. Corneille Naanga s'est dit content de percevoir ces fonds pour exécuter le calendrier publié.

Il sied à rappeler que, le gouvernement avait publié une annonce le dimanche 25 mars à travers son por-

te-parole. Selon le ministre de la communication et médias Lambert Mende Omalanga, le pays a ses propres moyens pour financer ces élections. « La RDC dispose des moyens pour financer seule les élections du 23 décembre » avait t-il déclaré Mende avant de préciser que deux propositions de financement ont déjà été rejetées par le gouvernement.

« Nous ne voulons plus revivre les expériences du passé où ceux qui apportent de l'aide ont tendance à vouloir orienter l'issue des élections » a t il poursuivi. La décision a été prise à l'issue d'une rencontre interinstitutionnelle présidée par le président Joseph Kabila et à laquelle ont pris part les membres du gouvernement, les présidents de deux chambres du parlement, les hauts responsables de services de sécurité et le président de la commission électorale nationale indépendante.

Lévi Mamvilako

Kwango : 2 candidats gouverneurs restent en course !

Romain Kasuwa et Kanyas Makofi sont les deux candidats indépendants qui restent à la course pour le second tour le samedi prochain. 10 voix pour Kanyas contre 5voix pour Kasuwa sur 24 votants, tels sont les résultats qui ont caractérisé le premier tour de ces élections le mercredi 28 mars.

Ils étaient à 4 candidats pour le poste du gouverneur de province du Kwango, dont Vicky Mbozo pour le PALU, Edouard Wenzu pour le PPRD, Romain Kasuwa et Kenys Makofi candidats indépendants. Sur 24 députés provinciaux appelés à voter Kasuwa a obtenu 10 voix, Kasuwa 5

voix, Mbozo 5 voix et Wenzu 4 voix. Il sied de signaler que le candidat Mbozo Vicky a été éliminé de la course suite aux critères d'âge et d'ordre alphabétique par rapport à Kasuwa arrêté pour ces joutes électorales au second degré.

Pour devenir gouverneur au premier tour de l'élection, il faut avoir la majorité absolue des voix c'est à dire 13 voix ou plus.

Or aucun candidat n'a atteint 13 voix sur les 24 disponibles.

Avant les élections, il était question que les candidats étalent devant les représentants de la population kwangolaise leurs projets de société le mardi précédent à la

salle du cinquantenaire à Kenge. Tous s'étaient prêtés à cette exigence démocratique : les députés nationaux Wenzu wa Kuyula et Mbozo Vicky, le député provincial Kasuwa Romain, ainsi que M. Makofi Kanyas ex-conseiller du gouverneur sortant à l'ex-Gouverneur Larousse Kabula.

Compte-tenu des enjeux, plusieurs figures de proues de la politique nationale sont venues assister à ces élections. Dont Théophile Mbemba et Christophe Mbozo Nkodia Mpwanga, actuellement considérés comme sages et grands « kisimbi » politiques de ce coin du pays.

Lévi Mamvilako

ELECTIONS DES GOUVERNEURS

Justice rendue à la Ceni

Après l'intox semée par un document des plus fantaisistes, monté dans le but de prouver que la centrale électorale congolaise était sous les ordres de la Majorité présidentielle, Corneille Nangaa et son bureau avaient énormément besoin d'être justifiés auprès de l'opinion nationale.

Il faut reconnaître que les protestations de la Ceni, comme celles de la centrale électorale du PPRD, n'ont pas suffi pour faire dissiper la suspicion devenue très tenace.

C'est plutôt d'un autre côté que sont venus des faits qui ont eu le mérite de rétablir l'honneur de la Ceni. Nous parlons précisément de l'élection des gouverneurs dans le Kwango et au Maniema.

Dans ces deux provinces, le ciel est littéralement tombé sur la Majorité présidentielle. Sur 24 députés, le candidat de la MP au Maniema s'est retrouvé avec 6 minables voix favorables, alors que l'indépendant Prosper Tunda Kasongo a plastronné avec 16 voix. C'est donc l'indépendant député provincial et chef coutumier Prosper Tunda Kasongo qui a été élu gouverneur de la province avec Josué Pataule Kalema comme vice-gouverneur à l'issue du scrutin organisé le mercredi 28 mars 2018 par la Ceni, en remplacement de Tutu Salumu déchu en décembre 2017.

Au Kwango, la déroute a été sans appel. La Majorité s'est pitoyablement tirée avec 4 voix sur 24, se voyant exclue du second tour sans ménagement. Aucun candidat n'a atteint la majorité absolue de suffrages exprimés. Sur un total de 24 votants, le duo Makofi Kabamba Kanys - Muteba Nswan Tison a obtenu 41,7% des voix (10 voix).

Il est suivi du tandem Kasuma Mupangi Romain - Tshimbunz A- Mboy Henry 20,8% (5 voix), ex aequo avec les candidats Palu Mbose Muteba Vicky et Pelende Damien. Ce dernier candidat gouverneur cède sa place à son concurrent pour raison d'âge.

Ainsi, au second tour prévu le samedi 31 mars prochain, les députés de cette province auront à départager les listes des indépendants Makofi Kabamba Kanys et Muteba Nswan Tison contre Kasuma Mupangi Romain et Tshimbunz A- Mboy Henry, qui comportent le candidat gouverneur le plus âgé, en conformité à l'alinéa 170 de la loi électorale.

La morale de ces scrutins est simple :

si la Ceni était inféodée à la Majorité présidentielle, autant qu'on le laisse entendre, la déroute au Maniema et au Kwango aurait été pratiquement impossible. Les deux élections ont apporté la preuve formelle que la centrale électorale fonctionne en toute indépendance. Surtout que les indépendants ayant débouté la famille politique du Chef de l'Etat ne font pas partie d'un casting parallèle de cette dernière comme c'est parfois devenu la tradition.

La Majorité présidentielle a été laminée à cause d'un casting inconséquent et pour n'avoir pas pris en considération la sonnette d'alarme lui lancée. Cette déconvenue est déjà arrivée plusieurs fois. Notamment lors de l'élection des Gouverneurs au Kongo Central et dans l'ex pro-

vince Orientale. Puisqu'il en est ainsi, l'opinion peut être sûre qu'en cas de mauvais casting à la présidentielle, la MP risquerait de subir le même sort qu'au Maniema et au Kwango. La Ceni n'y pourra absolument rien.

C'est dire que les Congolais doivent à un moment divorcer d'avec la fantaisie et la malveillance. S'acharner à faire croire que l'immense travail qu'abat la Ceni, le sacrifice qu'endurent son bureau et ses agents ne rime à rien sinon à avoir déjà bourré préalablement les machines à voter des voix favorables aux candidats de la MP, relève de la pure méchanceté et presque de la sorcellerie. Il faut arrêter avec ces machinations.

MAGG MIKOMBE

Signature d'un contrat de collaboration pour la construction du port de Banana

La République démocratique du Congo a signé depuis le 23 mars dernier avec la société des Emirats Arabes Unis, Dubai Port World (DPW) le contrat de construction du port en eaux profondes à Banana dans la province du Kongo central. Les deux ports intérieurs, Boma et Matadi, ne sont pas en eaux profondes et la faible calaison oblige tous les navires de haute mer à transiter par des ports du voisinage dont celui de Pointe Noire, au Congo Brazzaville. Le port de Banana va créer un lien très fort avec le commerce mondial, a déclaré le sultan Ahmed Sulyem, président de DP World avant d'ajouter que la RDC deviendra un acteur majeur dans le commerce mondial et un centre maritime important dans cette partie du continent. Certaines sources indiquent que dans ce projet, l'Etat congolais devra disposer de 30 pour cent au capital social, le reste devant être détenu par DP World.

La RDC peut élever environ 40 millions de vaches sur son territoire

La République démocratique du Congo possède un potentiel d'élevage de 40 millions de têtes de gros bétail qui peuvent être convenablement nourris grâce à ses étendues d'herbage et ses savanes. Le service national des statistiques agricoles du ministère de l'agriculture indique par exemple qu'en 2015 le pays accusait un énorme déficit car il ne comptait que près d'un million de têtes de bovin soit 1.005.385 têtes. Ces chiffres révèlent par ailleurs que seules les anciennes provinces Orientale, du Bandundu, du Katanga et du Sud Kivu avaient dépassé plus de bétail avec successivement 275.475 bovins, 204.194, 158.751 et 112.101.

Cette situation peut expliquer en partie le périple des éleveurs partis de la province de Tanganyika vers Kinshasa pour vendre plus de 6.000 vaches et pendant plus de 6 mois de marche avec des risques d'intempéries et la destruction des cultures sur leur passage pour nourrir ces bêtes.

A cause de la modicité du nombre des bovins en élevage au pays, la consommation de la viande de vache dans une ville comme Kinshasa est un luxe car le kilo de cette viande coûte plus de 16.000 Francs congolais et n'est pas accessible à tout le monde. Pour permettre à la population de combler ce déficit de consommation de la viande de bœuf, le pays a importé plus de 14 millions de tonnes viande et abats en 2015 renseigne la même source.

Michel DIGELUKA

AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN À KINSHASA

Le patron de la boulangerie Pain Victoire attendu devant les juges !

Le patron de la boulangerie Pain Victoire appelé communément "Kanga journée" est attendu devant les juges à Kinshasa, suite à son refus d'obtempérer à la décision du ministre de l'économie concernant le maintien du prix du pain.

C'était après une réunion incluant les patrons des boulangeries convoquée par le ministre de l'économie Joseph Kapika le mardi 27 mars sur cette majoration. Après refus d'exécuter l'ordre du ministre de l'économie nationale Joseph Kapika suite à l'augmentation du prix de pain à Kinshasa, le patron de la boulangerie pain victoire a été mis à la disposition des OPJ pour être entendu sur la situation. Alors qu'interpellé par le patron de l'économie congolaise lors d'une réunion qui réunissait les patrons de grandes sociétés de panification (Pain dor, Pain Vimba, Méga pain et Casa pain) autour du ministre, le patron de « kanga journée » a sollicité une audience auprès de Kapika, ce dernier lui avait envoyé devant les juges ce jeudi 29 mars pour qu'il soit entendu.

Vendu à 200FC la baguette et 300FC le carré par Pain Victoire, Pain d'or et d'autres sociétés de panification, le prix a été majoré de 100 FC par unité. Le prix du pain a été revu à la hausse depuis le dimanche 25 mars soir à Kinshasa. Surpris le matin pour ceux qui n'étaient pas informés, les Kinnois n'ont pas caché leur désolation à ce sujet. Si ceux qui s'approvisionnent chez les boulangers des quartiers trouvaient la chose normale, ceux qui s'approvisionnent auprès de grandes compagnies de panification étaient d'un autre avis.

Cédric Tshibola, jeune homme d'une trentaine d'année, habitant du quartier Yolo sud dans la commune de Kalamu donne le sien, *'on est surpris de voir ce matin le prix du pain prendre 100FC de plus. Notre vie sociale n'est pas déjà brillante avec le chômage et des salaires médiocres ! Aujourd'hui il y a un problème de pain qui s'ajoute. Si cette hausse se confirme, je ne pense pas que les mamans vendeuses de pain auront encore à faire des grandes recettes* ».

Mme Huguette Makiese, vendeuse de pain à la place des artistes à Victoire/Matonge se fournissant chez Pain Victoire évoquait sa tristesse et son embarras devant cette nouvelle qu'elle n'a pas pu supporter. Elle s'est livrée à notre reporter avec cette interrogation : *« est-ce que nos dirigeants ne voient pas ces choses-là ? »* « Nous sommes dans une conjoncture difficile, et les fournis-

seurs des pains nous enfoncent davantage. Nous sommes mères de famille, nous avons le devoir de nourrir nos enfants, quand bien même on n'a pas la possibilité de les scolariser. Parmi nous, il y a des veuves, et nous avons que cette activité, ce commerce » a-t-elle renchérit. *« Admettons qu'une famille ait 5 à 7 enfants, combien vous aurez à dépenser par jour si d'autres besoins s'ajoutaient ? »* S'est interrogée du nouveau la pauvre dame.

Selon Jonathan, jeune responsable d'un petit restaurant, *« l'augmentation de ce prix, serait dû à l'augmentation de la farine et celui des factures du courant électrique »*. avant de poursuivre : *« Ce ne sont pas toutes les boulangeries de la ville qui ont procédé à cette augmentation. Il s'agit des sociétés Pain d'or, Pain Victoire, Méga Pain et Casa Pain qui ont agité de la sorte. Vu que ces sociétés dépensent trop, elles souhaitent à leur tour réajuster les prix par rapport aux coûts de production »*, a fait savoir le jeune opérateur économique.

Notons que, les fabricants de pain qui se servent des bois pour le four, eux, leur prix reste le même.

Pour Joseph Kapika, *malgré ma rencontre avec le patron de Pain Victoire, il est resté droit dans ses bottes. Ce matin encore, il n'a pas observé ma décision. C'est ainsi que je l'ai appelé ce matin de lui faire part de mon mécontentement, mieux de ma colère. C'est pour cela je l'ai mis à la disposition de l'hierarchie, eu égard à la gravité de la situation et je ne peux pas accepter que la sécurité de l'Etat soit mis à mal* », a-t-il renchérit.

D'après le ministre de l'économie, Joseph Kapika, répondant au micro de nos confrères de Top Congo Fm, *le prix de la farine a grimpé parce qu'il y a de la farine qui entre en fraude en sol congolais. Nous voulons faire des choses comme il se doit. Nous invitons tous les fournisseurs des farines et les sociétés des pains pour qu'ensemble nous discussions en fin de trouver une solution. En attendant, pas aucune augmentation du prix de pain.*

L'homme d'Etat a assuré qu'il enverrait une équipe d'inspecteurs sur terrain pour s'enquérir de la situation, surtout sur le grammage de pain.

M. Ipanga et L. Mamvilako

VENDU IL Y A PEU À 100FC

Un sachet d'« eau pure » passe à 150 FC !

Depuis plus d'une semaine, le prix d'un sachet d'eau pure de 50 cl a pris l'escalier avec 50 FC de plus passant de 100 à 150Fc. Les vendeurs à la criée, avec des paquets d'eau sur la tête, disent ne plus faire des bénéfices depuis que le prix du colis de 10 pièces a été revu à la hausse.

Hausse insignifiante pour les uns, sujet de déséquilibre financier pour les autres. Pour Passi Mambi, vendeur de l'eau à magasin Kintambo, *« nous achetions un paquet à 800 FC, peu après à 1000 FC et aujourd'hui à 1500 FC. Avec cette montée, nous n'avons pas le choix. C'est pourquoi, à notre tour, nous avons adaptés notre prix au détail »*.

Maman Jolie Munanga, grossiste

en eaux pures et boissons gazeuses à Delvaux donne une explication : *« Les usines qui nous fournissent les marchandises dont de l'eau purifiée, se plaignent du manque d'eau courante aux robinets. Ils parlent aussi de la hausse d'autres intrants pour la purification d'eau et même du carburant qu'ils utilisent pour les groupes électrogènes des usines »*.

Mais les consommateurs avisés relèvent que la quantité d'eau a baissé dans les sachets « d'eau pure » passant allègrement de 50cl voir 60 cl à environ 40 ou même 30cl. Une unité d'eau pure ne désaltère plus à satiété comme auparavant. Ce qui fait finalement dire à certains que cette eau a en réalité doublé de prix

Lévi Mamvilako

ÉGALITÉ DE CHANCE

ITI Gombe : Les filles veulent être comme Thérèse Kirongozi!



Peu nombreuses mais très déterminées, les filles de l'Institut Technique Industriel de la Gombe (ITI Gombe) se sentent capables de faire des exploits. Comme l'ingénieure Thérèse Kirongozi qui a conçu les robots roulages de Kinshasa.

Etudier n'est pas chose aisée à Kinshasa quand on est une fille. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, faire de longues études n'est pas aussi bien perçu dans certains milieux de la capitale congolaise malgré la prolifération des écoles primaires et secondaires ainsi que des instituts supérieurs et universités. Pour ce mois de la femme, « la nouvelle république » a tendu sa plume aux élèves filles de l'ITI Gombe.

De passage dans cette école située sur l'avenue de la science à la commune de la Gombe, nous avons posé la question au hasard à deux jeunes filles qui n'ont pas hésité à répondre. Déjà en conversation, un surveillant soupçonnant notre qualité de journaliste nous interpellera fermement pour nous conduire à la direction de l'établissement au motif que les élèves ne doivent pas parler aux inconnus. Et l'on nous fera promener dans

les bureaux pour une autorisation qui ne viendra jamais. Tant pis ! Voilà ce que nous avons recueilli de nos entretiens avec Bénédicte Mononga et Nice Nsiama, toutes deux de la 4^e électronique.

Evidemment la première question concernait la raison de ce choix. Bénédicte Mononga parle avec un sourire espiègle d'une voix claire : « J'ai toujours rêvé de faire l'électronique. A chaque fois qu'il y avait un appareil en panne devant moi, je mette la main dessus et ça marchait. Mes parents étaient d'accord que je fasse l'électronique. Ils disent que la technique est dans mon sang. Mais mes cousins n'ont jamais voulu que je fasse l'électronique. Pour eux, je suis un garçon raté. Ma réponse a toujours été que je suis une femme forte et je peux faire ce que les hommes font ! ».

Sa condisciple Nice Nsiama élève est plus philosophe : « Je trouve étrange

qu'au 21^e siècle que les gens fassent la différence des études que les filles doivent faire ou pas. Dans les années antérieures, il y avait les sciences exactes et techniques qui étaient réservées au genre masculin. Mais les choses ont changé. Nous, filles nous comptons désormais être parmi les élites et nous sommes capables de dépasser l'homme. Mes parents étaient d'accord que je fasse l'électronique et c'est même ma mère qui est venue m'inscrire ! ».

Leur idole : Thérèse Kirongozi !

Ces jeunes techniciennes ont-elles des modèles qui les ont inspirés ? Sans hésiter, elles ont célébrées l'ingénieure Thérèse Kirongozi. Bénédicte commente : « Mon idole c'est Madame Thérèse Kirongozi. Chaque fois que je vois le robot roulage, j'ai me dis que je vais faire plus qu'elle ». Nice dit pratiquement la même chose tout en ajoutant un élément : « J'aime voir de femmes fortes. Les filles n'ont pas à baisser les bras au travail si elles ont des qualités à mettre en avant ».

Les jeunes filles trouvent que les matières enseignées sont à leur portée et elles sont pressées de mettre en pratique ce qu'elles apprennent. Avec les garçons, ce sont les mêmes taquineries que dans toutes les écoles mixtes. Elles regrettent cependant l'attitude qu'affichent quelques professeurs. Nice : « Il y a certains professeurs qui ne nous acceptent pas comme techniciennes. Ils font des remarques qui peuvent décourager les filles qui n'ont pas de volonté. Ils insistent sur les différences entre garçons et filles alors que nous travaillons au même niveau. » Dieu merci, la direction de l'institut a toujours encouragé les filles à persévérer dans les études et la plupart d'entre elles terminent leur cycle sans problème.

Mais un besoin saute aux yeux : sensibiliser les professeurs des écoles techniques à encourager les filles qui choisissent ces filières. Pourquoi étouffer le talent qui sommeille en ces futurs Ir Kirongozi ?

Murielle Ipanga Ndjani

Fin de la carrière musicale de Lutumba, l'artiste remet sa guitare au Président de la République



Le représentant du Chef de l'Etat à cette cérémonie, Jean-Pierre Kambila, a, à cette occasion, fait savoir que la RDC, dans tous ses "compartiments", remercie et félicite le poète musicien Lutumba pour avoir amené la guitare congolaise à un niveau très élevé à travers un chaquet de musique aux thèmes riches et variés, après Boane, Wendo et Brazos, ajoutant que cette guitare sera exposée soigneusement au musée national. Il a rappelé, par ailleurs, que le Directeur de cabinet du Chef de l'Etat, le Prof. Néhémie Mwilanya Wilondja, a rendu visite à Lutumba en son domicile, sur demande du Chef de l'Etat, le samedi 17 mars dernier, en guise de

reconnaissance de toute la Nation congolaise pour ses œuvres musicales de haute facture.

Au cours de cette cérémonie, l'orchestre de chambre de l'Institut national des arts (INA), conduit par son Directeur général, le Prof. Yoka Lie Mundaba, a, en guise de cadeau offert à l'artiste à la retraite, interprété uniquement en instrumental les chansons Ntotu Mabele et Nalembi, deux des œuvres à succès de Lutumba Simaro. "Si ces deux chansons sont interprétées rien qu'en instrumental, c'est parce que la musique est faite d'abord pour être écoutée", a dit le prof. Yoka.

Il était 23 heures 03 minutes, lorsque Lutumba Simaro est monté sur la scène pour la toute dernière

fois, en tant qu'artiste musicien actif, à la tête de l'orchestre Bana OK au grand complet, associant pour la circonstance, Verckys Kiamwanga Mateta au saxophone. L'orchestre a interprété des dizaines d'œuvres à succès composées par Lutumba : Maya, Fify nazali innocent...etc.

Plusieurs personnalités des mondes politique, des affaires, sportif et culturel sont venues remercier et féliciter le poète Lutumba à l'occasion de sa retraite officielle de la vie musicale active. Parmi les artistes musiciens de renom présents à cette cérémonie, il ya eu notamment Koffi Olomidé, Félix Wazekwa, Manda chante, Jeannot Bombenga et Jean Goubal.

J Lusenge/PP

Il disparaît le vendredi

Une femme demande à son mari :

- Quel est ton programme de pâque ?
- Le mari : je ferai exactement comme Jésus Christ
- La femme : c'est-à-dire ?
- Le mari : Je vais disparaître le vendredi et réapparaître le dimanche.
- La femme : d'accord, moi je ferai comme la Sainte Vierge.
- Le mari : c'est-à-dire ?
- La femme : revenir à la maison enceinte sans être touchée par mon mari.

Le mari pique une crise de colère et demande le divorce. Qui a tort ? Et qui a raison ?

Humeur

Un voleur infiltre le plafond de la chambre d'un couple pour commettre son forfait, mais comme d'habitude, les parents ont une petite discussion, avant de se coucher. Cette nuit-là, le sujet portait sur la tontine (likelemba en lingala) du quartier dont le gain s'appelle "mutu", entendez tête.

Pendant que les parents discutaient, le voleur était au plafond en train d'écouter.

- **Maman** : "mikolo oyo ba mpiaka moyen te... ! (ces derniers temps, on n'a pas de sous, la crise est sévère)

- **Papa** : nga nalingaka kolia 4 mitu, po na tonda bien. E bongo yo ? (Moi je préfère bouffer quatre têtes pour bien me rassasier)

- **Maman** : nga kaka mutu moko ekokisaka ba posa na nga nyonso. Sikoyo déjà tosili kolia tosala nini ? (Moi, une tête me suffit amplement, maintenant que l'on a fini de manger, on fait quoi ?)

- **Papa** : totalela kaka oyo aza likolo na biso, sikoyo, hein ! (Maintenant, on doit compter sur celui qui est au-dessus de nous, hein !)

- **Le voleur crie** : "Au nom de Jésus !!! kindoki na bino na nga te !!

Ils défrichent le champ pour le prisonnier

Un vieux papa congolais envoya une lettre à son fils en prison. "Mon fils, lui dit-il, cette année, je ne planterai pas de manioc et d'igname parce que je ne peux pas défricher le champ. Je sais que si tu étais là, tu m'aurais aidé"

Le fils répondit à son père : "papa, ne pense même pas à creuser ni défricher le champ parce que c'est là que j'ai enterré l'argent que j'ai volé".

La Police ayant lu la lettre, se rendit très tôt le matin au champ du vieux, creusa tout le champ sans laisser d'endroit où la main, la pioche, bêche et houe ne passent et repassent, cherchant avec sueur l'argent, mais rien n'a été trouvé.

Le jour suivant, le fils envoya à nouveau une lettre à son père et lui dit : "Papa, tu peux maintenant planter ton manioc et igname. C'est le mieux que je puisse te faire à partir de la prison".

Le père lui répondit : "Ah mon fils, tu es vraiment trop puissant. Même en prison, tu as ordonné aux policiers de travailler pour moi. J'étais étonné de voir même l'inspecteur général et toute son équipe tenir houes et pelles en train de défricher et

creuser vaillamment mon champ. Je t'enverrai d'autres lettres lorsque je voudrai faire la récolte."

Il dort avec la femme d'autrui qui se suicida

Un homme a trouvé sa femme avec un autre homme dans sa chambre. Au lieu de les crier ou les battre tous les deux, il est retourné au salon, il a allumé la télévision et a commencé à regarder des vidéos Gospel.

La femme et son amant étaient en panique. L'amant s'est habillé et est venu au salon, puis il a dit : "Excusez-moi d'avoir dormi avec votre femme".

Mari : cela arrive, vous pouvez aller.

L'amant est parti. La femme ne sortit jamais de la chambre jusqu'à l'heure de dormir. Le mari a éteint la télévision et est allé dormir dans la chambre. Il a trouvé sa femme située au sol en train de pleurer. Le mari n'a rien dit ni même demandé. Il se jeta au lit et dormit en se couvrant des couvertures.

Le matin, en se réveillant, il a trouvé sa femme morte. Elle s'était suicidée au milieu de la nuit alors que le mari était endormi.

Le mari a été emprisonné pour meurtre.

Une dame enfermée dans une chambre froide, sauvée de justesse

Une dame travaillait dans une usine de distribution de viande. Un jour, quand elle a terminé son horaire de travail, elle est entrée dans la chambre froide pour inspecter quelque chose. Mais, par inadvertance, la porte s'est refermée et elle a été enfermée à l'intérieur sans aucune aide en vue. Bien qu'elle crie et frappe à la porte de toutes ses forces, ses cris ne sont pas entendus, personne ne pouvant l'entendre. La plupart des travailleurs étaient déjà partis, et à l'extérieur de la chambre froide, il est impossible d'entendre ce qui se passait à l'intérieur.

Cinq heures plus tard, lors qu'elle était au bord de la mort, le gardien de sécurité de l'usine a finalement ouvert la porte. Elle a été miraculeusement sauvée de mourir ce jour là. Quand elle a demandé au gardien comment il était venu pour ouvrir la porte, ce qui n'était pas sa routine de travail habituel, c'était son explication :

"Je travaille dans cette usine depuis 35 ans. Des centaines de travailleurs entrent et sortent tous les jours, mais vous êtes l'un des rares qui me saluent le matin et me disent au revoir tous les soirs quand ils partent après le travail. Beaucoup me traitent comme si je n'existais pas. Aujourd'hui quand vous êtes arrivée, comme toujours, vous m'avez salué de votre façon simple : "Bonjour". Mais ce soir, après les heures de travail, j'ai remarqué curieusement que je n'avais pas entendu votre "Au revoir, à demain". Par conséquent, j'ai décidé de vérifier autour de l'usine. J'ai espéré votre "salut" et "au revoir" tous les jours parce qu'ils me rappellent que je suis aussi quelqu'un. Pour ne pas avoir entendu votre au revoir aujourd'hui, je savais que quelque chose s'était passée. C'est pourquoi je vous ai cherché partout jusqu'à cette porte.



V.Club-Sanga Balende (0-2) : victoire à la défensive !



Le premier derby de la saison à la Vodacom Ligue 1 opposant V.Club à Sanga Balende s'est soldé sur une victoire sans bavure de l'équipe de Mbujimayi par 2-0. Lusiala Mande (4è) et Isaac Amoah (80è) ont réglé les comptes à la bande à Nelson Lukong dans un match où ils n'ont fait que défendre !

Cueillis à froid dès la 4è minute, les dauphins noirs de Kinshasa ont poussés, poussés sans voir les filets du capitaine Kalambay. Un manque de finition qui semble être la marque de fabrique de l'attaque moscovite ces derniers temps car elle a loupé plus de 6 occasions franches. Par contre, sur 4 échappées orchestrées à partir de leur camp, les poulains de l'entraîneur Chico Mukeba ont battus Lukong 2 fois. Une victoire savourée comme du petit lait par les « banjelu ne basantu » qui ont marché sur les rois de Kinshasa dans leur fief depuis 2014.

Avant cette rencontre au sommet, l'AC Rangers de Kinshasa qui recevait le CS Don Bosco de Lubumbashi s'est imposé par 1-0. Une victoire qui vient relancer les promus victimes de 2 défaites successives en phase des play-offs.

Le mercredi Saint Eloi Lupopo avait battu Dragons-Bilima par 1-0 grâce à une réalisation d'Alidor KAYEMBE à la 43e en match comptant pour la 2e journée. Devant un public clairsemé

dans l'immense stade des martyrs les locaux avaient la possibilité de revenir au score mais ils ont manqué un pénalty. A Bunia en match en retard de la 1ère journée, Mont Bleu a signé sa première victoire de la saison à l'oc-

casion de sa troisième sortie face à la JS Groupe Bazano. Doublé de Mamba MUKOMBOZI aux 7e et 42e, Junior MBELA a réduit le score à la 63e.

Mayonde Kolongo

DATE FIFA

Amical Tanzanie-RDC : 0-2



La RDC qui livrait un match amical contre la Tanzanie l'a perdu sur le score de 0 but à 2 le 27 mars dernier à Dar-es-Salam. Les 2 buts tanzaniens marqués en seconde période étaient l'œuvre de Samatta(75è) et Ramadhani(88è).

La RDC avait débuté la rencontre avec les joueurs suivants : Matampi Vumi, Is-sama Mpeko, Ngonda Muzinga, Wilfried Moke, Bangala Litombo, Chancel Mbemba, Aaron Tshibola, Neeskens Kebano, Yannick Bolasie, Benik Afobe et Firmin Mubele. Un déclassement terriblement chamboulé suite à la défection de 4 joueurs déjà en

Tanzanie : ils reprochaient à la direction de la Fecofa la désorganisation.

L'ambiance au sein de la sélection n'était des plus sereines à cause d'une histoire de frais de mission non payés. Mubele Ndombe s'était même fait voler de l'argent dans sa chambre d'hôtel à Dar es salam. Certains professionnels ont décidé de surseoir à leur participation à la sélection nationale jusqu'à ce qu'il y ait plus d'ordre.

Aux dernières nouvelles, l'on apprend que le match amical devant opposer la RDC au Nigeria début avril a été annulé.

Mayonde Kolongo